

Régie Communautaire du Cinéma Rapport d'Orientations Budgétaires 2025

1 / RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

Le budget 2024 de la régie communautaire du cinéma a été élaboré en se basant sur une fréquentation espérée de 28 500 entrées. Or, le nombre d'entrées pour l'année 2024 s'élève à 35 247 entrées.

Les résultats provisoires

Compte	libellé	Réalisé 2023	Alloué 2024	Réalisé 2024
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section		7 237,94	5 027,58	5 027,58
13911	Etat ou établissements nationaux	6 052,05	3 972,88	3 972,88
13918	Subventions d'équipement autres	1 185,89	1 054,70	1 054,70
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		9 369,00	22 735,29	3 797,98
2135	Installations générales - agencements - aménagements		6 650,00	
2183	Autres immo corporelles reçues/mise à disposition	1 159,80	1 130,00	118,47
2184	Autres immo corporelles reçues/mise à disposition	4 860,00	1 000,00	1 244,05
2188	Autres	3 349,20	13 955,29	2 435,46
TOTAL DEPENSES		16 606,94	27 762,87	8 825,56

Compte	libellé	Réalisé 2023	Alloué 2024	Réalisé 2024
Chapitre 001 - Solde d'exécution reporté		0,00	5 920,69	0,00
001	Excédent d'investissement reporté		5 920,69	
Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation		0,00	761,86	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		761,86	
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves		0,00	3 565,60	3 565,60
1068	Affectation résultat		3 565,60	3 565,60
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section		5 836,03	7 514,72	7 514,17
28135	Amortissement	443,58	443,52	443,52
28173	Amortissement constructions	670,35	670,35	670,35
28175	Amortissement	765,69	72,00	72,00
28183	Amortissement	1 121,15	2 285,89	1 191,09
28184	Amortissement		972,00	972,00
28188	Amortissement	2 835,26	3 070,96	4 165,21
Chapitre 13 - Subventions d'investissement		10 943,00	10 000,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	10 943,00	10 000,00	
TOTAL RECETTES		16 779,03	27 762,87	11 079,77
Résultat de clôture 2024				2 254,21
Report du solde d'exécution 2023				5 920,69
Solde d'exécution 2024				8 174,90

SECTION D'EXPLOITATION 2024

Le cinéma a enregistré 35247 entrées au 31 décembre 2024.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'entrées	31 477	30 828	33 718	10 185	14 286	23 837	33 250	35247

Résultats du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 :

Nombre d'entrées : 35 247 places

Recettes entrées : 196 410.30 € TTC, soit en moyenne 5,29 € HT par entrée (5,57 € TTC)

Comparaison de cette fréquentation avec les années précédentes hors périodes de crise sanitaire :

Cinéma Les Deux Scènes :

- + 6 % par rapport à 2023
- + 10.2 % par rapport à la période 2017-2019
- Niveau national :
- + 0.5 % par rapport à 2023
- 12.8 % par rapport à la période 2017-2019

Les recettes de confiserie 2024 s'élèvent à : 9 508€

La Fédération nationale des cinémas français a publié une circulaire (11/24 : NAO 2024) qui concerne l'augmentation des salaires minimum du barème national fixé par la convention collective nationale de l'exploitation cinématographique pour les coefficients 150 à 239 et 259 à 420.

Elle a pris effet au 21 novembre 2024 et concerne tous les agents du cinéma.

Le pourcentage d'évolution des salaires minimum du barème national varie selon les postes, comme repris dans le tableau ci-dessous :

Masse salariale brute 2024	Masse salariale brute 2025	Variations	Charges brutes annuelles supplémentaires
42 115,73 €	44 010,93 €	4,50%	1 895,21 €
26 461,76 €	28 049,46 €	6,00%	1 587,71 €
6 738,29 €	6 947,18 €	3,10%	208,89 €
1 505,79 €	1 552,47 €	3,10%	46,68 €
1 505,79 €	1 552,47 €	3,10%	46,68 €
3 050,19 €	3 144,75 €	3,10%	94,56 €
81 377,55 €	85 257,26 €	4,77%	3 879,71 €

Un départ à la retraite est à prévoir (10 000€)

SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

La section d'investissement va se clôturer en excédent dont le montant reste à préciser.

L'accueil dans de bonnes conditions dans les locaux du cinéma de la gestionnaire administrative a supposé quelques dépenses en investissement non prévues au BP (imprimante, ordinateur).

Dépenses d'investissement réalisées en 2024 :

- Achat d'une lampe pour le projecteur : 955 € HT
- Achat de mobilier pour le bureau du rez-de-chaussée : Fauteuil / Cafetière / Bouilloire / Radiateur d'appoint / étagère 450 € HT

2 / ORIENTATIONS 2025

Le budget primitif 2025 sera élaboré avec un optimisme prudent.

La même fréquentation qu'en 2024 est espérée ; la fréquentation habituelle d'avant crise sanitaire est revenue concernant notre cinéma mais pas encore au niveau national.

Compte tenu également des incertitudes liées au pouvoir d'achat des clients, un objectif à 32 000 entrées en 2025 paraît être un pari réaliste.

Présentation de la structure, évolution des dépenses et des effectifs :

Le cinéma fonctionne 7 jours sur 7 avec en moyenne 26 séances hebdomadaires en période scolaire et 30 séances hebdomadaires pendant les vacances scolaires.

7 agents sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du cinéma :

- 1 directeur à temps complet
- 1 technicien de cinéma à temps complet
- 1 opérateur projectionniste à temps partiel (environ 40 heures par mois)
- 1 gestionnaire administrative (à 35%)
- 1 hôte d'accueil à temps partiel : 20 heures = 10 heures (1 dimanche sur 2) + 10 heures de distribution du programme du cinéma
- 1 hôtesse d'accueil à temps partiel : 10 heures (1 samedi sur 2)
- 1 hôtesse d'accueil à temps partiel : 10 heures (1 dimanche sur 2).

SECTION D'EXPLOITATION 2025

Recettes

La subvention Art & Essai versée par le CNC était ces dernières années de l'ordre de 11 000 €. Chiffre 2024 : 12666

Nous envisageons prudemment une subvention Art & Essai de l'ordre de 11 000 € versée en 2025.

Les tarifs de confiserie augmentés en 2024 ne le seront pas en 2025.

Perspective de 9500 euros TTC de recettes de confiserie pour 2025 (corrélée au 32000 entrées prévues)

Compte	libellé	Réalisé 2023	Alloué 2024	Réalisé 2024	Propositions BP 2025	Observations
Chapitre 002 - Résultat d'exploitation reporté		0,00	41 573,30	0,00	39 935,55	
002	Excédent d'exploitation reporté		41 573,30		39 935,55	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre		7 237,94	5 027,58	5 027,58	6 000,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement	7 237,94	5 027,58	5 027,58	6 000,00	
Chapitre 70 - Produits des services		184 097,75	164 280,00	192 394,68	186 534,45	
706	Prestations de services	174 832,98	155 960,00	182 886,66	177 034,45	
707	Vente de marchandises	9 264,77	8 120,00	9 508,02	9 500,00	
7088	Autres produits d'activités annexes		200,00			
Chapitre 74 - Subvention d'exploitation		76 741,53	73 360,00	69 008,88	81 000,00	
74	Subvention d'exploitation	76 741,53	73 360,00	69 008,88	81 000,00	Art et essai par le CNC (11000€) et subvention CCGM (70000€)
Chapitre 75 - Autres produits de gestion		1 485,55	20,00	1,87	20,00	
7588	Autres produits de gestion courante	1 485,55	20,00	1,87	20,00	Remboursement MMA rattachement 2023 sur 2024
	Total recettes	269 562,77	284 260,88	266 433,01	313 490,00	
	Résultat de l'exercice 2024			-1 637,65		
	Résultat reporté 2023			41 573,30		
	Résultat de clôture 2024			39 935,65		

Dépenses

En raison des surcoûts liés à l'inflation et de l'augmentation des charges de personnel, les charges à caractère général seront revues à la hausse en 2025.

Les charges de personnel suivront aussi les prévisions conventionnelles.

Pour mémoire, l'électricité et l'entretien sont refacturés directement à la CC par la Commune de Maule.

Il sera vraisemblablement nécessaire de changer notre abonnement internet pour passer à la fibre (surcoût en cours de chiffrage).

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisions 2025
Dépenses	244 856 €	141 058 €	156 925 €	234 518 €	243 163 €	266 433 €	313 490 €
Evolution	+ 3,09%	- 42,39%	+ 11,25%	+ 49,45%	+ 3,19%	+6,9%	+17,66%

Politique tarifaire

Il n'est pas prévu d'augmenter les tarifs d'entrée car, en comparaison avec les autres cinémas du même secteur, nous restons sur la fourchette haute pour toutes catégories confondues.

Pour rappel, les prélèvements réalisés sur nos recettes d'entrées par les distributeurs, SACEM, TVA et autres se basent sur des pourcentages qui n'ont pas varié ces dernières années.

SUBVENTION CULTURELLE COMMUNAUTAIRE

La subvention culturelle communautaire peut à ce stade être estimée à 70 K€, étant donné notamment que nous élaborons cette année le budget primitif avant la reprise des résultats et ce, malgré la perspective de très bons résultats de fréquentation.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

Recettes

Chaque année, nous avons la possibilité de faire une demande auprès du CNC pour recevoir une partie des droits liés au soutien financier. Une demande sera faite en 2025.

Compte	libellé	Réalisé 2023	Alloué 2024	Réalisé 2024	Propositions BP 2025	Observations
Chapitre 001 - Solde d'exécution reporté		0,00	5 920,69	0,00	8 174,90	
001	Excédent d'investissement reporté		5 920,69		8 174,90	
Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation		0,00	761,86	0,00	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation		761,86			
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves		0,00	3 565,60	3 565,60	3 937,10	
1068	Affectation résultat		3 565,60	3 565,60	3 937,10	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section		5 836,03	7 514,72	7 514,17	9 000,00	
28135	Amortissement	443,58	443,52	443,52	800,00	
28173	Amortissement constructions	670,35	670,35	670,35	675,00	
28175	Amortissement	765,69	72,00	72,00	75,00	
28183	Amortissement	1 121,15	2 285,89	1 191,09	1 200,00	
28184	Amortissement		972,00	972,00	975,00	
28188	Amortissement	2 835,26	3 070,96	4 165,21	5 275,00	
Chapitre 13 - Subventions d'investissement		10 943,00	10 000,00	0,00	0,00	
1311	Etat et établissements nationaux	10 943,00	10 000,00			
	TOTAL RECETTES	16 779,03	27 762,87	11 079,77	21 112,00	
	Résultat de clôture 2024			2 254,21		
	Report du solde d'exécution 2023			5 920,69		
	Solde d'exécution 2024			8 174,90		

Dépenses

Parmi les dépenses d'investissement à prévoir :

- 2 lampes pour projecteur 2292€ TTC
- Lampes et frigo pour bureau 1000€ TTC
- PC pilote du projecteur 1020€ TTC
- Système d'affichage mobile pour le hall 1200€ TTC
- Rénovation éclairage salle 6000€ TTC
- Dossiers et matériels pour les fauteuils salle 3600€ TTC

Compte	libellé	Réalisé 2023	Alloué 2024	Réalisé 2024	Propositions BP 2025	Observations
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section		7 237,94	5 027,58	5 027,58	6 000,00	
13911	Etat ou établissements nationaux	6 052,05	3 972,88	3 972,88	4 500,00	
13918	Subventions d'équipement autres	1 185,89	1 054,70	1 054,70	1 500,00	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		9 369,00	22 735,29	3 797,98	15 112,00	
2135	Installations générales - agencements - aménagements		6 650,00		6 000,00	
2183	Autres immo corporelles reçues/mise à disposition	1 159,80	1 130,00	118,47		
2184	Autres immo corporelles reçues/mise à disposition	4 860,00	1 000,00	1 244,05		
2188	Autres	3 349,20	13 955,29	2 435,46	9 112,00	
	TOTAL DEPENSES	16 606,94	27 762,87	8 825,56	21 112,00	

Cependant, un risque potentiel d'investissement important subsiste. Compte tenu de l'âge de notre projecteur acquis en 2011 et de sa durée de vie estimée à 10 ans, nous pourrions être obligés d'investir soudainement 25 K€ HT. Cette dépense pourrait être financée à hauteur de 90% par les droits disponibles liés au soutien financier du CNC et complétée par une avance de droits sur ce soutien.

Nous avons à ce jour 34 K€ de droits disponibles et une capacité de 39 K€ d'avances de droits sur notre TSA.

Pour mémoire, chaque établissement cinématographique bénéficie d'un compte de soutien alimenté par les droits générés par un pourcentage de la TSA, une taxe spéciale perçue sur le prix du billet d'entrée. Les sommes inscrites sur ce compte permettent à l'exploitant de se faire rembourser des travaux et investissements effectués pour l'exploitation cinématographique.